



Problème familiaux étudiant / parents quels sont mes droits?

Par **jeremie30**, le **21/09/2009** à **23:49**

Bonjour, j'espère que vous m'accorderez quelques minutes car je suis dans une situation délicate et j'ai besoin de conseils.

Je suis majeurs (19 ans) et je vis chez mon père qui, depuis le divorce avec ma mère, a refait sa vie. Je vie donc avec lui ce dernier ayant obtenu ma garde il y a 7 ans ainsi qu'avec ma belle mère.

Cependant le climat à la maison est bien souvent insupportable, ma belle mère fait sa loi à la maison et mon père lui obéit. Je n'ai aucune liberté, de plus l'ambiance est détestable ce qui nuit à mes études et mon moral.

J'ai décidé de quitter le domicile familial, pour soit aller vivre chez ma mère, soit me prendre un studio. Seulement ma mère étant au rmi elle n'a pas les moyens de subvenir à mes besoins, et je n'ai pas l'argent pour me prendre un studio.

Ai je le droit dans un cas ou l'autre de demander devant la loi une aide de la part de mon père? Ou peut être ai je le droit à une bourse?

J'espère de tout coeur que vous m'aidez,

Merci d'avance, Jeremie B.

Par **jeetendra**, le **22/09/2009** à **09:35**

LE CONTRAT JEUNE MAJEUR

“L’Aide Sociale à l’Enfance peut prendre en charge, à titre temporaire, les mineurs émancipés et [fluo]les majeurs de moins de 21 ans qui éprouvent des difficultés d’insertion sociale faute de ressources ou d’un soutien familial suffisant.[/fluo]

La demande est formulée par [fluo]le jeune lui-même[/fluo]. La décision est prise par le responsable de secteur, après évaluation sociale.

Les relations régissant le service et le jeune majeur sont stipulées dans un contrat, signé de l’intéressé et du responsable de secteur. La durée de la mesure ne peut pas excéder un an. Elle est renouvelable.”

Bonjour, le mieux dans votre cas, votre situation, c'est de prendre contact avec une assistante sociale pour la mise en place d'un contrat jeune majeur (voir ci-dessus), ça vous permettra d'etre hébergé en foyer, de poursuivre vos études, pensez y, courage à vous, bonne journée.